ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973



JOSEPH LÉCUYER

Mouvement Réformateur

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Par votre vote du 4 mars, vous avez prouvé votre désir de changement en refusant à la fois :

- de renouveler votre confiance à l'U.D.R.
- de cautionner le programme de la gauche dite unie dont le candidat n'a aucune chance de succès au second tour.

En nous plaçant en seconde position à l'issue du premier tour vous avez montré :

- votre confiance dans le programme réformateur.
- le besoin profond auquel répondait notre candidature.

C'est pourquoi, par respect de votre vote et fidélité aux engagements pris, nous avons décidé de nous présenter à nouveau à vos suffrages, conscients que nous sommes les seuls à pouvoir apporter à la circonscription l'orientation nouvelle qu'elle souhaite :

- dans le cadre de notre politique de réforme : pour la protection des personnes âgées, la défense des commerçants et artisans, le niveau de vie des agriculteurs, la garantie du pouvoir d'achat des Français.
- pour la solution de vos problèmes : les infrastructures et les équipements, l'emploi, l'aménagement du milieu rural.

Je m'engage à nouveau à consacrer mes efforts au développement harmonieux de la circonscription.

Pour cela, il faut que vous votiez massivement pour nous le 11 mars, car c'est de

NOTRE AVENIR A TOUS QU'IL S'AGIT

Vive la République ! Vive la France !

VOTEZ

Joseph LÉCUYER

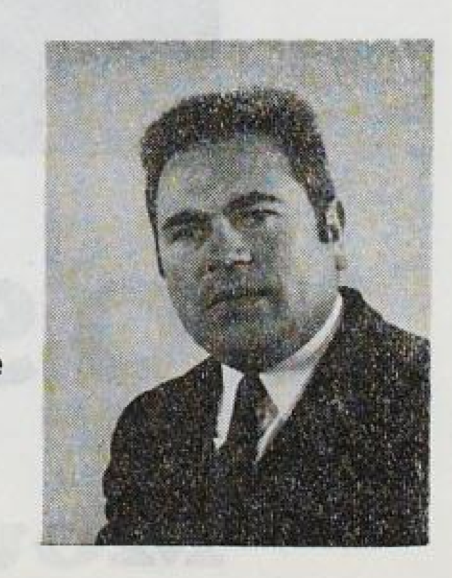
Licencié en Droit

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris

Suppléant

J.-A. PICAUD

Maire de Saint-Allouestre



Vu : Le Candidat.

IMP. ANGER - PONTIVY